

## Lignes directrices du CPI sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire :

### Appel à notes conceptuelles pour piloter (mettre à l'essai) les orientations en matière de VBG

#### INTRODUCTION

En 2016, le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (IASC) a créé une équipe de travail chargée d'élaborer les lignes directrices du CPI sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire (ci-après dénommées Lignes directrices du CPI sur l'inclusion des personnes handicapées). L'équipe de travail est composée d'agences des Nations Unies, d'acteurs humanitaires, d'ONG et d'organisations de personnes handicapées (OPH) y compris les États membres en tant qu'observateurs. L'équipe de travail est coprésidée par l'International Disability Alliance, Handicap International et l'UNICEF. Pour plus de d'informations sur l'Équipe de Travail, y compris le mandat et le plan de travail, veuillez consulter le site Web du Comité permanent interorganisations : <https://interagencystandingcommittee.org/iasc-task-team-inclusion-persons-disabilities-humanitarian-action>

L'élaboration des lignes directrices du CPI marque une étape importante dans la promotion de la responsabilisation pour l'inclusion des personnes handicapées dans le mécanisme de coordination interorganisations. Garantir la non-discrimination exige que de telles directives prennent en compte le genre, et soient pertinentes et appropriées pour les acteurs de la VBG travaillant dans des contextes humanitaires à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de ces efforts, des fonds du gouvernement australien ont été mis à la disposition des organisations pour piloter une partie de la version provisoire (draft) des lignes directrices du CPI <sup>1</sup> afin de **démontrer et de documenter comment les orientations de la VBG dans les lignes directrices du CPI sur l'inclusion des personnes handicapées ont été mises en œuvre de façon pratique pour soutenir la protection et l'autonomisation des femmes et des filles handicapées dans l'action humanitaire.**

Les résultats issus des expériences pilotes serviront à :

- Fournir un feedback (retour d'informations) en vue de la révision des lignes directrices
- Servir d'exemples d'études de cas sur la façon dont les organisations humanitaires ont mis en œuvre de façon pratique les lignes directrices.
- Être pris en compte dans les programmes de formation qui seront élaborés pour soutenir le déploiement des lignes directrices.

---

<sup>1</sup> Selon la dernière version provisoire de la section VBG des lignes directrices, les orientations spécifiques à la VBG comprennent les éléments à prendre en compte + les notes d'orientation et le tableau des rôles des parties prenantes.

## Appel à notes conceptuelles

Les organisations sont invitées à soumettre une note conceptuelle pour mettre à l'essai une partie de la version provisoire des orientations sur la GBV contenant les informations suivantes (voir le modèle ci-dessous) :

- Un plan indiquant comment et quelle partie de l'orientation sur la VBG (voir annexe a) sera mise en œuvre (y compris le contexte/situation, le partenariat avec les OPH, les activités et un calendrier (entre octobre et novembre 2018) ;
- Un budget ne dépassant pas 26 000 dollars américains ;
- Un plan pour faire le suivi des progrès réalisés.

*\* Tout sous-traitance/sous-contrat sera soumis au respect des exigences du gouvernement australien en matière de subventions ainsi qu'à celles de la WRC.*

### Critère de pilotage

Les organisations qui seront choisies en priorité sont des organisations humanitaires ayant un partenariat avec une organisation de personnes handicapées (OPH). Les organisations qui mettent en œuvre les orientations à différents niveaux de la coordination humanitaire et aux différentes étapes du cycle d'un programme humanitaire, dans différents types de contextes humanitaires, et/ou qui reflètent des partenariats avec divers groupes.

*Les partenaires doivent être en mesure de fournir un feedback (retour d'informations) détaillé sur la façon dont le pilotage a été réalisé et élaborer des exemples d'études de cas, y compris les lacunes et les défis (modèles à partager).*

Les exemples d'activités pilotes peuvent inclure mais sans s'y limiter :

- Adapter les activités existantes de prévention ou de réponse à la VBG pour soutenir l'inclusion des femmes et des filles handicapées en impliquant les personnes handicapées dans l'évaluation/conception, le suivi et l'évaluation des programmes ciblant les obstacles et les stratégies pour leur inclusion.
- Réviser un plan d'intervention humanitaire existant en matière de VBG, en définissant et en intégrant des objectifs et des indicateurs pour suivre comment les personnes handicapées (ventilées par sexe et âge) prennent part aux activités de VBG adaptées au sexe et à l'âge.
- Intégrer et inclure les personnes handicapées et leurs soignants dans les programmes de formation de base sur la VBG.

### Calendrier :

28 août – publication de l'appel

**21 septembre à la fermeture des bureaux à l'heure de NY – clôture des offres**

24 au 28 septembre – Examen des offres

1 octobre – notification des candidats et acceptation des attributions par les candidats

**Octobre à décembre- Les candidats retenus mettent en œuvre les projets pilotes**

11 janvier – Soumission des études de cas et des rapports

31 janvier – Finalisation des études de cas et partage avec l'équipe de travail du CPI et à d'autres clusters par le biais de briefings en ligne/à distance.

***Pour toute question/information, contactez : Boram Lee, Conseillère en matière de Handicap - [boraml@wrcommission.org](mailto:boraml@wrcommission.org)***

## **Modèle de note conceptuelle :**

<b>Titre du projet proposé</b>	
<b>Montant sollicité en dollar</b>	
<b>Calendrier</b>	

a. **Contexte (Brève description de l'organisation candidate et la justification des activités pilotes – 1 paragraphe) :**

b. **Description du projet (précisez les activités et comment / quelle partie de l'orientation de la VBG sera pilotée, de même que le calendrier) :**

c. **Site pilote/ contexte humanitaire :**

d. **Partenariats existants, brève description des rôles et responsabilités de chaque partenaire, et des besoins en matière de renforcement de capacités (le cas échéant) :**

**e. Résumé des rubriques du budget :**

	<b>Total</b>
(i) Indemnités du personnel	
(ii) Prestations	
(iii) Voyage / déplacement	
(iv) Equipements du programme	
(v) Fournitures	
(vi) Contractuelles	
(vii) Construction	
(viii) Autres coûts directs	
(ix) Coûts indirects	
<b>(x) Montant total sollicité</b>	

**f. Plan de suivi et d'évaluation (y compris la publication des documents de l'étude de cas) :**

**g. Points de contact principal et secondaire (y compris les noms/intitulés des postes/ email/numéro de téléphone) :**